



Revue de presse des Sans-Chemise - 22 septembre 2008

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici et d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement les positions des Sans-Chemise ou de ses membres. Le choix des articles est basé sur quatre grandes thématiques : l'assurance-emploi, l'assurance-chômage, l'économie et le marché du travail. Pour terminer, la revue de presse des Sans-Chemise n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication- Sans-Chemise

Revue de presse des Sans-Chemise du 22 septembre 2008

La Tribune , 22 septembre 2008 - Les syndicats demandent d'améliorer l'assurance-emploi

Regroupés sous le nom de "Les Sans-Chemise", les principales centrales syndicales québécoises et le Conseil national des chômeurs (CNC) ont réclamé hier un meilleur accès au régime d'assurance-emploi, une augmentation de la période de prestation, la bonification du taux de prestation, l'établissement d'une caisse réellement autonome et l'abolition du délai de carence.

En conférence de presse à Montréal, la FTQ, la CSN, le CSQ et le CNC ont profité de la campagne électorale pour faire valoir leurs principales revendications au chapitre de l'assurance-emploi aux principaux partis politiques fédéraux.

Les prestations hebdomadaires régulières d'assurance-emploi ont pourtant augmenté de près de 9 pour cent depuis les cinq dernières années. Et la tendance du taux de chômage, malgré les problèmes affectant les industries manufacturière et forestière, est à la baisse depuis les quatre dernières années.

Mais le président de la FTQ, Michel Arsenault, ne croit pas que la situation économique soit aussi bonne au Québec. Selon lui, les emplois perdus dans le secteur manufacturier sont remplacés

par des emplois précaires et mal rémunérés. "C'est sûr que c'est un emploi pour un emploi, mais ce n'est pas dans le même contexte", a-t-il ajouté.

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a pour sa part indiqué qu'il fallait considérer le régime d'assurance-emploi comme les autres types d'assurances. Elle a donc conclu qu'il n'était pas normal que seulement 46,1 pour cent des demandeurs d'assurance-chômage parviennent à obtenir des prestations.

Rolando Gomes

Métro (Montréal), 22 septembre 2008 - L'assurance emploi, un enjeu électoral

Regroupés sous le nom des Sans-Chemise, les principales centrales syndicales québécoises et le Conseil national des chômeurs ont réclamé hier un meilleur accès au régime d'assurance emploi, une augmentation de la période de prestations, la bonification du taux de prestations, l'établissement d'une caisse réellement autonome et l'abolition du délai de carence. Les syndicats ne trouvent pas normal que seulement 46,1 % des demandeurs d'assurance chômage parviennent à obtenir des prestations.

La Presse, 22 septembre 2008 - Assurance-emploi : Un système peu accessible, dénoncent les syndicats

Regroupées sous le nom des "Sans-Chemise", les principales centrales syndicales québécoises et le Conseil national des chômeurs (CNC) ont réclamé hier un meilleur accès au régime d'assurance emploi, l'augmentation de la période de prestation, la bonification du taux de prestation, l'établissement d'une caisse réellement autonome et l'abolition du délai de carence.

En conférence de presse à Montréal, la FTQ, la CSN, la CSQ et le CNC ont profité de la campagne électorale pour faire valoir leurs principales revendications.

Les prestations hebdomadaires régulières d'assurance emploi ont augmenté de près de 9% depuis les cinq dernières années. Et la tendance du taux de chômage, malgré les problèmes des industries manufacturière et forestière, est à la baisse depuis quatre ans.

Le président de la FTQ, Michel Arsenault, ne croit toutefois pas que la situation économique soit aussi bonne au Québec. Selon lui, les emplois perdus dans le secteur manufacturier sont remplacés par des emplois précaires et mal rémunérés. "C'est sûr que c'est un emploi pour un emploi, mais ce n'est pas dans le même contexte", a-t-il ajouté.

Pour sa part, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, croit qu'il faut considérer le régime

d'assurance emploi comme les autres types d'assurances. Selon elle, il n'est pas normal que seulement 46,1% des demandeurs d'assurance emploi parviennent à obtenir des prestations.

Admissibilité

Voilà pourquoi les Sans-Chemise se sont prononcés en faveur d'un critère unique d'admissibilité fixé à 360 heures.

Selon le porte-parole du CNC, Pierre Céré, "cela répondrait aux (actuelles) réalités du monde du travail". Il a lui aussi fait valoir que de plus en plus de personnes occupent des emplois dits précaires, c'est-à-dire à temps partiel, saisonniers ou temporaires.

Actuellement, le nombre d'heures de travail requis pour avoir droit à des prestations régulières varie entre 420 et 700 heures, selon le lieu de résidence et le taux de chômage.

De son côté, le Conseil du patronat du Québec ne s'oppose pas à l'amélioration du régime d'assurance emploi, mais Daniel Audet, le premier vice-président de l'organisme, rejette cependant "tout changement qui aurait pour effet d'augmenter les coûts du régime".

M. Audet a indiqué à La Presse Canadienne que le Conseil du patronat est en faveur de la révision du mode de financement du régime. Il estime que les employeurs et les travailleurs devraient cotiser à parts égales. En 2005, la cotisation totale des travailleurs était de 7,6 milliards de dollars, alors que celle des employeurs était de 10,3 milliards.

Le Soleil, 22 septembre 2008 - Les syndicats en croisade pour une refonte de l'assurance-emploi

Regroupés sous le nom des Sans-Chemise, les principales centrales syndicales québécoises et le Conseil national des chômeurs (CNC) ont réclamé hier un meilleur accès au régime d'assurance-emploi, une augmentation de la période de prestation d'au moins cinq semaines, la bonification du taux de prestation, l'établissement d'une caisse réellement autonome et l'abolition du délai de carence.

En conférence de presse à Montréal, la FTQ, la CSN, la CSQ et le CNC ont profité de la campagne électorale pour faire valoir leurs principales revendications au chapitre de l'assurance-emploi.

Les prestations hebdomadaires régulières d'assurance-emploi ont pourtant augmenté de près de 9 % depuis les cinq dernières années. Et la tendance du taux de chômage, malgré les problèmes affectant les industries manufacturière et forestière, est à la baisse depuis les quatre dernières années.

Mais le président de la FTQ, Michel Arsenault, ne croit pas que la situation économique soit

aussi bonne au Québec. Selon lui, les emplois perdus dans le secteur manufacturier sont remplacés par des emplois précaires et mal rémunérés. "C'est sûr que c'est un emploi pour un emploi, mais ce n'est pas dans le même contexte", a-t-il ajouté.

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, croit qu'il n'est pas normal que seulement 46,1 % des demandeurs d'assurance-emploi parviennent à obtenir des prestations. Voilà pourquoi Les Sans-Chemise se sont prononcés en faveur d'un critère unique d'admissibilité fixé à 360 heures. Actuellement, le nombre d'heures de travail requis pour avoir droit à des prestations régulières, par exemple, varie entre 420 et 700 heures selon le lieu de résidence et le taux de chômage.

Le Droit, 22 septembre 2008 - Assurance-emploi : "Les Sans-Chemise" interpellent les partis fédéraux

Regroupés sous le nom "Les Sans-Chemise", les principales centrales syndicales québécoises et le Conseil national des chômeurs (CNC) ont réclamé hier un meilleur accès au régime d'assurance-emploi, une augmentation de la période de prestation, la bonification du taux de prestation, l'établissement d'une caisse réellement autonome et l'abolition du délai de carence.

En conférence de presse à Montréal, la FTQ, la CSN, le CSQ et le CNC ont profité de la campagne électorale pour faire valoir leurs principales revendications au chapitre de l'assurance-emploi aux principaux partis politiques fédéraux.

Les prestations hebdomadaires régulières d'assurance-emploi ont pourtant augmenté de près de 9 % depuis les cinq dernières années. Et la tendance du taux de chômage, malgré les problèmes affectant les industries manufacturière et forestière, est à la baisse depuis les quatre dernières années.

Mais le président de la FTQ, Michel Arsenault, ne croit pas que la situation économique soit aussi bonne au Québec. Selon lui, les emplois perdus dans le secteur manufacturier sont remplacés par des emplois précaires et mal rémunérés. "C'est sûr que c'est un emploi pour un emploi, mais ce n'est pas dans le même contexte", a-t-il ajouté.

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a pour sa part indiqué qu'il fallait considérer le régime d'assurance-emploi comme les autres types d'assurances. Elle a donc conclu qu'il n'était pas normal que seulement 46,1 % des demandeurs d'assurance-chômage parviennent à obtenir des prestations.

Voilà pourquoi "Les Sans-Chemise" se sont prononcés en faveur d'un critère unique d'admissibilité fixé à 360 heures.

Selon le porte-parole du CNC, Pierre Céré, "cela répondrait aux (actuelles) réalités du monde du travail". Il a lui aussi fait valoir que de plus en plus de personnes occupaient des emplois dits précaires, c'est-à-dire à temps partiel, saisonnier ou temporaire.

Actuellement, le nombre d'heures de travail requis pour avoir droit à des prestations régulières, par exemple, varie entre 420 et 700 heures selon le lieu de résidence et le taux de chômage.

"Les Sans-Chemise" ont également demandé une augmentation de la période de prestation d'au moins cinq semaines, une bonification du taux de prestation, l'établissement d'une caisse réellement autonome et l'abolition du délai de carence de deux semaines.

De son côté, le Conseil du patronat du Québec a dit ne pas s'opposer à l'amélioration du régime d'assurance-emploi. Mais Daniel Audet, le premier vice-président de l'organisation, a cependant rejeté "tout changement qui aurait pour effet d'augmenter les coûts du régime".

M. Audet a indiqué à La Presse Canadienne que le Conseil du patronat était en faveur de la révision du mode de financement du régime. Il estime que les employeurs et les travailleurs devraient cotiser à part égales.

En 2005, la cotisation totale des travailleurs était de 7,6 milliards \$, alors que celle des employeurs était de 10,3 milliards \$.

M. Audet a par ailleurs ajouté qu'il était de plus en plus courant de parler de pénurie de main-d'oeuvre, plutôt que du taux de chômage.

Le Devoir, 22 septembre 2008 - Les syndicats donnent un coup de main aux Sans-chemise

Les centrales syndicales FTQ, CSN et CSQ ont accordé hier leur appui au Comité des Sans-chemise qui réclame des modifications majeures à l'assurance-emploi, dont l'amélioration des critères d'accessibilité au régime. Tous en chœur, ils ont interpellé les partis politiques.

Il s'agit d'une troisième participation à une élection fédérale pour le Comité Sans-chemise. Inscrit comme un tiers en vertu de la Loi électorale du Canada, il fait campagne pour que des corrections soient apportées à la réforme de 1996 de l'assurance-emploi.

On réclame notamment que l'argent versé par les employeurs et les employés d'un océan à l'autre se retrouve dans une caisse autonome réservée aux chômeurs. L'utilisation des surplus de la caisse du régime au fonds consolidé du pays est jugée comme un détournement de fonds. Pour l'année financière 2007-2008, les surplus atteindraient 57 milliards de dollars.

«Ça frise le chapardage. C'est un peu comme payer pour une assurance médicament et, quand vous en avez besoin, vous réalisez que la compagnie utilise l'argent à d'autres fins. C'est ça qu'on vit présentement», a commenté le président de la FTQ, Michel Arsenault.

Jusqu'à maintenant, seuls le Bloc québécois et le NPD se sont montrés favorables aux

revendications des Sans-chemise. Les libéraux qui ont mené bataille auprès de l'organisme avec les bloquistes et les néo-démocrates afin de faire adopter une loi (projet C269), sont maintenant silencieux. «Je m'attends [à ce] que le chef Stéphane Dion soit conséquent avec le travail de ses députés et qu'il se prononce sur des nécessaires améliorations du régime d'assurance-emploi. Des conservateurs, honnêtement, on n'attend rien», a affirmé Pierre Céré du Conseil national des chômeurs et porte-parole des Sans-chemise.

Selon l'organisme, l'assurance-emploi doit s'adapter à la réalité du monde du travail où les emplois précaires, le temps partiel ou saisonnier, les horaires coupés sont monnaie courante. Depuis douze ans, il est beaucoup plus difficile pour un travailleur ayant perdu son emploi de recevoir du chômage. Un demandeur sur deux y a accès. À l'heure actuelle, le nombre d'heures travaillées pour accéder au régime d'assurance-emploi varie (de 420 à 700 heures) d'une région à l'autre en fonction, par exemple, du taux de chômage local. M. Céré souhaite qu'un critère unique d'admissibilité soit fixé à 360 heures.

Selon Réjean Parent de la CSQ, il faut mettre un terme à «l'approche culpabilisante». «Quand on voit les licenciements massifs, les fermetures d'usines, c'est loin d'être une faute que d'être chômeur. C'est une conséquence économique. Dans ce contexte, on doit s'entraider collectivement», a souligné M. Parent.

Chacune des centrales syndicales a réfléchi à la position politique à adopter. La FTQ s'est prononcée en faveur du Bloc, et la CSQ doit se pencher sur la question lors de son conseil général la semaine prochaine. Quant à la CSN, la consigne de battre les conservateurs est claire. «Ce beau programme, on l'a vécu à travers un gouvernement minoritaire, a ironisé la leader Claudette Carbonneau. Essayons d'imaginer ce que serait un gouvernement majoritaire conservateur dans les circonstances. Notre consigne de vote en est une de vote utile.»

Les Sans-chemise prévoient faire d'autres sorties médiatiques afin de sensibiliser les politiciens et la population aux problèmes liés au régime d'assurance-emploi.

Kathleen Lévesque

La Presse Canadienne, 21 septembre 2008 - Les syndicats ont demandé aux partis fédéraux d'améliorer l'assurance-emploi

Regroupés sous le nom de "Les Sans-Chemise", les principales centrales syndicales québécoises et le Conseil national des chômeurs (CNC) ont réclamé dimanche un meilleur accès au régime d'assurance-emploi, une augmentation de la période de prestation, la bonification du taux de prestation, l'établissement d'une caisse réellement autonome et l'abolition du délai de carence.

En conférence de presse à Montréal, la FTQ, la CSN, le CSQ et le CNC ont profité de la campagne électorale pour faire valoir leurs principales revendications au chapitre de l'assurance-

emploi aux principaux partis politiques fédéraux.

Les prestations hebdomadaires régulières d'assurance-emploi ont pourtant augmenté de près de 9 pour cent depuis les cinq dernières années. Et la tendance du taux de chômage, malgré les problèmes affectant les industries manufacturière et forestière, est à la baisse depuis les quatre dernières années.

Mais le président de la FTQ, Michel Arsenault, ne croit pas que la situation économique soit aussi bonne au Québec. Selon lui, les emplois perdus dans le secteur manufacturier sont remplacés par des emplois précaires et mal rémunérés. "C'est sûr que c'est un emploi pour un emploi, mais ce n'est pas dans le même contexte", a-t-il ajouté.

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a pour sa part indiqué qu'il fallait considérer le régime d'assurance-emploi comme les autres types d'assurances. Elle a donc conclu qu'il n'était pas normal que seulement 46,1 pour cent des demandeurs d'assurance-chômage parviennent à obtenir des prestations.

Voilà pourquoi "Les Sans-Chemise" se sont prononcés en faveur d'un critère unique d'admissibilité fixé à 360 heures.

Selon le porte-parole du CNC, Pierre Céré, "cela répondrait aux (actuelles) réalités du monde du travail". Il a lui aussi fait valoir que de plus en plus de personnes occupaient des emplois dits précaires, c'est-à-dire à temps partiel, saisonnier ou temporaire.

Actuellement, le nombre d'heures de travail requis pour avoir droit à des prestations régulières, par exemple, varie entre 420 et 700 heures selon le lieu de résidence et le taux de chômage.

"Les Sans-Chemise" ont également demandé une augmentation de la période de prestation d'au moins cinq semaines, une bonification du taux de prestation, l'établissement d'une caisse réellement autonome et l'abolition du délai de carence de deux semaines.

De son côté, le Conseil du patronat du Québec a dit ne pas s'opposer à l'amélioration du régime d'assurance-emploi. Mais Daniel Audet, le premier vice-président de l'organisation, a cependant rejeté "tout changement qui aurait pour effet d'augmenter les coûts du régime".

M. Audet a indiqué à La Presse Canadienne que le Conseil du patronat était en faveur de la révision du mode de financement du régime. Il estime que les employeurs et les travailleurs devraient cotiser à part égales.

En 2005, la cotisation totale des travailleurs était de 7,6 milliards \$, alors que celle des employeurs était de 10,3 milliards \$.

M. Audet a par ailleurs ajouté qu'il était de plus en plus courant de parler de pénurie de main-d'oeuvre, plutôt que du taux de chômage.

CNW, 21 septembre 2008 - Modifications majeures réclamées à l'assurance-emploi - Les Sans-Chemise interpellent les partis fédéraux

Les leaders des grandes centrales syndicales Claudette Carbonneau, CSN, Réjean Parent, CSQ, Michel Arsenault, FTQ, ainsi que le porte-parole du CNC (Conseil national des chômeurs et chômeuses), Pierre Céré, ont interpellé ce matin les partis politiques fédéraux afin qu'ils se prononcent clairement sur des modifications majeures réclamées à l'assurance-emploi.

Au nombre des grands objectifs visés par ce qu'il est convenu d'appeler la Coalition des Sans-Chemise, on retrouve :

- une amélioration importante de l'accessibilité au régime d'assurance-emploi;
- une augmentation notable du taux de prestations;
- une plus longue période de prestations;
- une réelle caisse autonome;
- l'abolition du délai de carence.

Des revendications plus pertinentes que jamais

"Ce n'est pas la première fois, ni la dernière, que nous cognons sur ce clou, mais les crises majeures que nous vivons dans plusieurs secteurs d'activité économique, particulièrement au Québec, rendent ces revendications plus pertinentes et plus urgentes que jamais", a déclaré le président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, Michel Arsenault.

Ramener l'assurance-emploi à sa fonction première : protéger les travailleurs

"Personne ne peut plaider le manque de fonds pour s'objecter à ces modifications qui ramèneraient, en bonne partie, l'assurance-emploi à sa fonction première, soit celle de protéger les travailleuses et les travailleurs en leur assurant une sécurité économique entre deux emplois. Avec des surplus cumulatifs détournés de 57 milliards de dollars (au 31 mars 2008), une telle objection relèverait de l'indécence", a fait valoir pour sa part Claudette Carbonneau, présidente de la Confédération des syndicats nationaux.

Des cotisants qui n'ont pas accès au régime de prestations

"Avec la création d'un Office de financement de l'assurance-emploi au printemps, les conservateurs n'ont rien réglé de ce vol éhonté de la caisse auquel ils ont participé allègrement alors même que plus de 50 % des cotisants n'ont même pas accès au régime", a repris Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec.

Les conservateurs ont bloqué un projet de loi bonifiant le régime

"Il n'est pas inutile de remémorer que le gouvernement conservateur a surtout empêché l'adoption d'un projet de loi (C-269) qui visait l'amélioration du régime d'assurance-emploi, en refusant de lui accorder sa sanction royale (novembre 2007). Ce projet de loi visait à améliorer l'accès au régime et augmenter le taux ainsi que la période de prestations", a indiqué Pierre Céré, porte-parole du

Conseil national des chômeurs et chômeuses.

Rappelons que ce projet de loi (C-269) avait l'assentiment des trois partis d'opposition (PLC, NPD, BLOC) qui s'étaient entendus sur une formule consensuelle d'améliorations à apporter au régime d'assurance-emploi. Cette formule consensuelle était aussi appuyée par le mouvement syndical québécois (CSN, FTQ, CSQ) et canadien (CTC) et le mouvement des chômeurs (CNC).

Une solide campagne publique

Les Sans-Chemise poursuivront, sans relâche et avec la même détermination, cet objectif d'une bonification du régime d'assurance-emploi. La présente campagne, appuyée par des milliers de pancartes et de panneaux, se déroulera dans toutes les régions du Québec, et pendant toute la campagne électorale. Différentes actions parsèmeront cette campagne d'opinion publique.

"La solution aux problèmes du régime d'assurance-emploi est politique : le législateur doit légiférer, et respecter les majorités sociales et les majorités parlementaires qui s'expriment", ont conclu les chefs syndicaux et le porte-parole du CNC.

Renseignements:

Michelle Filteau, CSN, (514) 894-1326

Marjolaine Perreault, CSQ, (514) 235-5082

Jean Laverdière, FTQ, (514) 893-7809

Pierre Céré, CNC, (514) 606-4074

Sources: Coordination nationale des sans-chemise avec CSN, CSQ, FTQ et CNC